

SOMMAIRE

1-2-3/Colloque sur les pénuries de main-d'oeuvre

1-2/Mémoire sur les régimes de retraite

3/Analyse du CASIQ

4/Les Prix de l'IRÉC 2009

Crédits

À NOTER

■ Vers une social-démocratie renouvelée ».

Un consortium de recherche sous la coordination de l'IRÉC entreprend une réflexion sur le renouvellement de la social-démocratie qui devrait déboucher sur un grand rendez-vous public à l'automne 2010. Le consortium est formé de Pascale Dufour (CÉRIUM), Joseph-Yvon Thériault (Chaire du Canada Mondialisation, citoyenneté et démocratie), Louis Côté (Observatoire de l'Administration publique), Gilles Bourque (Éditions Vie Économique), Christian Jetté (Université de Montréal) et Lucie Dumais (UQAM). Voir www.chantiersocialedemocratie.org

COLLOQUE SUR LES PÉNURIES DE MAIN-D'OEUVRE

Conférenciers de qualité et participation accrue

La formule des colloques de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) connaît de plus en plus de succès. En effet, plus de 80 personnes provenant de tous les horizons (entrepreneurs, universitaires, syndicalistes, spécialistes de la formation et de la gestion des ressources humaines, ministères du gouvernement du Québec, organismes de développement économique) ont participé le 11 mai au colloque d'une demi-journée « Main-d'oeuvre : le Québec face à ses pénuries ». La qualité des interventions des conférenciers a permis également de déboulonner plusieurs idées reçues à propos du marché du travail au Québec.

C'est ainsi que des données et des analyses concernant le taux d'activité, le chômage, l'immigration, la participation des jeunes au marché du travail et le vieillissement de la population ont heurté de plein fouet la vision apocalyptique que plusieurs économistes, politiciens et médias font circuler. « Le taux d'activité est l'un des meilleurs de tous les pays du G7, le chômage est structurellement à la baisse et le vieillissement ne sera pas le cataclysme annoncé. L'avenir est ouvert. Il n'en tient qu'à nous de trouver des réponses adaptées aux défis qui sont les nôtres » a déclaré Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC.



Photo: Normand Rajotte

prévoit qu'il ira à son niveau le plus bas depuis 1967 soit 5,5 % en 2018. Les 1,3 million de postes qui devront être comblés d'ici 2018 le seront par les jeunes (57 %) la hausse du taux d'activité principalement les 55 à 64 ans (15 %), les immigrants (17 %) le 65 ans et plus (7 %) et les chômeurs (4 %).

SUITE À LA PAGE 2

MÉMOIRE SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE

Sortir de la gouvernance financière

Dans le cadre de la consultation « Maintenir la solidité du système de revenu de retraite au Canada » organisée par le Ministère des Finances du Canada, l'IRÉC a présenté un mémoire qui offre une synthèse de ses positions en matière de retraite. En clair, il faut sortir de la gouvernance financière si nous voulons renforcer le système de retraite au Canada et au Québec. Dans un rapport de recherche dont nous avons fait état dans un numéro antérieur¹, l'IRÉC montre que les régimes de retraite ne se sont pas remis de la crise financière et que les mesures prises par les gouvernements transfèrent la gestion des risques chez les cotisants. L'IRÉC constate

1. « La crise financière met en danger les régimes de retraite », *Bulletin de l'IRÉC*, janvier 2010, p. 1.

SUITE À LA PAGE 2

Taux d'activité de 77,3 % en 2008

André Grenier, coordonnateur à la direction du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie et analyse du marché du travail à Emploi-Québec a tracé un portrait tout en nuances. Le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans au Québec était de 77,3 % en 2008, l'un des plus élevés au monde. Le taux de chômage est demeuré inférieur au taux des meilleures années des décennies 1980 et 1990. On



Photo: Normand Rajotte

André Grenier

en effet que « le système de revenu de retraite au Canada et au Québec a dérivé vers une logique financière prédominante. D'un système de pension qui sert à verser une rente de retraite à partir de transferts intergénérationnels, les régimes ont évolué vers un système d'épargne-retraite (collective et individuelle) qui sert à accumuler des fonds à partir de placements dans des véhicules financiers. Ce mouvement de « financiarisation » contribue au sentiment d'insécurité des retraités et des futurs retraités alors même que le système de retraite a été conçu pour améliorer la sécurité économique et sociale de l'ensemble de la population. C'est un effet paradoxal que la récente crise financière a bien mis en évidence ».

Cette analyse a guidé l'institut dans les pistes de solutions proposées au ministre Flaherty pour améliorer la situation des retraités au Canada et au Québec.

C'est pourquoi l'IRÉC recommande d'ouvrir plusieurs pistes de solutions :

1 Augmenter la part des revenus de retraite qui proviennent du Régime de pension du Canada et du Régime des rentes du Québec afin de sécuriser les revenus à la retraite et de réduire le poids financier des régimes de pension agréés. « Le seuil le plus favorable serait de 50 % pour le Régime de pension du Canada et le Régime des rentes du Québec », estime l'IRÉC.

2 Transformation de la législation sur les régimes de pension agréés pour permettre la mise sur pied de nouveaux régimes : régimes de retraite à financement salarial, régimes de retraite interentreprises, régimes de retraite à prestations déterminées abordables.

3 Sécurisation des rentes promises en établissant un mécanisme d'assurance pour les régimes de retraite individuels ou collectifs, qu'ils soient à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. « Cette assurance, dit l'IRÉC, devra être du ressort de l'État afin qu'elle soit obligatoire et hors des conflits d'intérêts entre les promoteurs de régimes et les assureurs ».

4 Orientation de l'épargne privée vers des circuits d'utilisation qui sont liés au secteur public et qui permettent de financer les besoins sociaux des sociétés canadienne et québécoise. « Le versement de revenus de retraite satisfaisants pour les retraités ne peut avoir pour corollaire la dégradation des conditions économiques et sociales pour le reste de la population, notamment en matière de services publics qui seront utilisés dans une proportion plus forte par les retraités », concluent les auteurs du mémoire.

Voir <http://www.irec.net/index.jsp?p=68> afin de lire le mémoire préparé par Frédéric Hanin, François L'Italien, et Mathieu St-Onge sous la coordination de Robert Laplante : « *Sortir de la gouvernance financière pour renforcer le système de revenu de retraite au Canada* ».

« Il n'y a pas de pénuries globales de main-d'oeuvre à l'horizon », a expliqué André Grenier.

Démographie et immigration : les pendules à l'heure

Les projections démographiques catastrophistes sur les effets du vieillissement ainsi que les idées simplistes sur les effets du recours à l'immigration pour le contrer de même que pour réduire les effets de la réduction de la population en âge de travailler ont été battues en brèche par plusieurs conférenciers.

France Bernier du service de recherche de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a



France Bernier

rappelé que les prévisions démographiques ne sont que des ensembles d'hypothèses susceptibles de changer rapidement : il y a quelques années à peine on prévoyait un déclin démographique en 2011 accompagné d'une décroissance économique. On a plutôt assisté à une remontée de la fécondité et le Québec a mieux résisté que prévu à la dernière récession. La chercheuse considère que les problèmes de rareté de main-d'oeuvre s'expliquent davantage par l'augmentation du travail atypique qui, dans le secteur de la santé notamment, crée un important problème d'attraction et de rétention, problème lié non pas au manque d'effectifs, mais aux conditions de travail et aux modes de gestion du personnel.

Le démographe de l'Université de Montréal, Marc Termote, a affirmé que toutes les études



Marc Termote

démontrent que l'impact économique de l'immigration internationale sur l'amélioration du niveau de vie et de prospérité est à peu près nul. Il a également souligné que tous les scénarios démontrent que pour contrer un éventuel déclin démographique ou atténuer le vieillissement, ce sont l'augmentation de la fécondité

et le redressement du solde migratoire interprovincial qui sont des facteurs plus déterminants. « Le poids relatif de l'immigration est trop faible pour infléchir les courbes, dit-il. Pour le faire, il faudrait hausser les seuils d'immigration à des niveaux franchement irréalisables socialement et économiquement ».

Les jeunes et le marché du travail : des faits nouveaux

Le chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS), Mircea Vultur, a livré



Mircea Vultur

les principales conclusions d'une étude inédite sur les attitudes des jeunes à l'égard du marché du travail. Elle révèle que les jeunes sont plus présents sur le marché du travail, que leur taux d'emploi est élevé, que le taux et la durée du chômage ont atteint des niveaux très bas et qu'ils ont une forte mobilité professionnelle. Sur le plan des valeurs, le travail occupe toujours une place importante dans l'univers des jeunes. Cependant, ils revendiquent un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Enfin, le chercheur constate un taux d'adhésion très élevé aux nouvelles normes managériales comme la polyvalence des tâches.

Les travailleurs vieillissants : les entreprises devront s'ajuster

La chercheuse Diane-Gabrielle Tremblay de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)



Diane-Gabrielle Tremblay

a donné les grandes lignes d'une étude sur le vieillissement et le travail. Elle préconise une nouvelle approche qui intègre le parcours de vie des travailleurs et des travailleuses. « Nous devons tenir compte de la diversité des situations et prendre en compte les demandes des salariés plutôt que de les imposer, dit-elle. On peut par des politiques publiques éliminer les obstacles au maintien en emploi par des aménagements favorables dans les entreprises ». Elle a donné l'exemple de la Finlande qui

a réussi à augmenter le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus en emploi par des mesures favorables à ceux et celles qui souhaitent prolonger leur présence sur le marché du travail.

L'enquête indique que les salariés sont ouverts pourvu que l'on tienne compte des caractéristiques des différents segments du marché du travail et que l'on introduise des mesures adéquates. Elle montre aussi qu'il y a un grand intérêt pour des aménagements basés sur la réduction du temps de travail afin d'éviter des retraits complets du marché du travail. Cet intérêt est cependant peu partagé par les employeurs.

Des syndicats et des industriels proactifs

Les interventions de Daniel Nadreau directeur des Ressources humaines chez ArcelorMittal et de Daniel



Daniel Nadreau

Roy directeur québécois du Syndicat des Métallurgistes ont montré que le monde du travail québécois est plus ouvert à l'innovation en matière de ressources humaines. Des expériences

concrètes font actuellement une meilleure place aux diverses formules de recrutement, de stage



Daniel Roy

et d'intégration en entreprise. C'est le cas des ententes intervenues entre le Cégep de Sept-Îles, la compagnie et le syndicat pour mettre en place un projet d'alternance travail/étude avec des sta-

ges en entreprise supervisés par des compagnons et la reconnaissance de l'ancienneté si l'étudiant ou l'étudiante décide à la fin de ses études de travailler dans cette entreprise.

Une table ronde formée de tous les conférenciers et à laquelle s'est aussi jointe Mélanie Gratton du CÉGEP de Rosemont a permis des échanges avec les participants et les participantes au colloque.

Voir <http://www.irec.net/index.jsp?p=65> afin de lire le texte complet de chaque conférencier et le communiqué de presse émis par l'IRÉC.

ANALYSE DU CASIQ AU 30 AVRIL 2010

L'IQ-30 connaît une baisse de 0,31 %

Au cours du mois d'avril 2010, l'IQ-30 a subi une baisse de 0,31 % pour se situer à 1230,94. Dix-huit titres se sont appréciés alors que douze autres ont perdu de la valeur au cours du mois. Quatre des huit secteurs de l'IQ-30 ont connu une baisse au cours du mois. Le secteur Industriel a connu la plus forte variation négative soit -6,35 %. Le secteur des Matériaux a bénéficié de la plus forte hausse avec +13,74 %.

Durant le dernier mois, la compagnie Corporation minière Osisko (OSK) a très bien

performé. Le titre de cette dernière a augmenté de +21,47 % au cours du mois. Le titre de la compagnie Bombardier (BBD.B) a quant à lui perdu quelques plumes affichant une diminution de l'ordre de -14,93 %.

Depuis le début de l'année, huit des dix secteurs du TSX composé ont crû positivement alors que la variation totale fût de 3,96 %. La plus forte variation négative provient du secteur des Biens de consommation de base avec -5,18 %.

Tableau comparatif des secteurs

Depuis le mercredi 31 mars 2010 au vendredi 30 avril 2010

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10-Énergie	-	3,76
15-Matériaux	13,74	5,69
20-Industrie	-6,35	-0,87
25-Consommation discrétionnaire	4,43	2,10
30-Biens de consommation de base	-0,19	-5,02
35-Santé	0,80	1,21
40-Finance	-1,58	-0,51
45-Technologies de l'information	-1,05	-4,37
50-Télécommunications	2,24	1,62
55-Services aux collectivités	-	-4,25
Variation	-0,31	1,44

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au vendredi 30 avril 2010

	IQ-30 (%)	TSX composé (%)
10-Énergie	-	0,83
15-Matériaux	23,64	5,91
20-Industrie	0,09	4,35
25-Consommation discrétionnaire	15,10	7,66
30-Biens de consommation de base	-2,67	-5,18
35-Santé	27,34	7,93
40-Finance	4,46	6,58
45-Technologies de l'information	5,62	1,47
50-Télécommunications	5,24	4,68
55-Services aux collectivités	-	-2,39
Variation	5,31	3,96

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2009	Prix (\$) 30 avril. 2010	Variation du titre (%)	Pondération (%) au 31 déc. 2009	Variation pondérée (%)
Banque Royale du Canada.	56,40	61,59	9,20	8,44	0,78
Corporation minière Osisko	8,46	10,75	27,07	2,85	0,77
Semafo	4,43	6,48	46,28	1,46	0,68
Québecor	27,22	36,14	32,77	2,06	0,68
Banque de Montréal	55,85	63,09	12,96	4,54	0,59

Une thèse de doctorat sur la solidarité syndicale et trois mémoires de maîtrise sur l'agriculture

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a décerné le 19 mai ses prix annuels. Le Prix de l'IRÉC 2009 a été décerné à Marc-Antoine Hennebert pour une thèse de doctorat remarquable sur la solidarité syndicale internationale chez Quebecor World. Celui du meilleur mémoire de maîtrise a été attribué à David Dupont pour sa synthèse sur l'agriculture au Québec. L'évènement s'est déroulé à la Grande Bibliothèque de la Bibliothèque nationale à Montréal. Il a réuni près de 50 personnes provenant de tous les horizons (entrepreneurs, universitaires, syndicalistes, organismes à vocation économique du gouvernement du Québec, parents et amis des récipiendaires).

Le travail de Marc-Antoine Hennebert s'intitule : *De la transnationalisation de l'action syndicale au sein des entreprises multinationales : une analyse du « Réseau UNI@Quebecor World »*. La thèse a été réalisée à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal sous la direction du professeur Gregor Murray. À partir du cas de Quebecor World, l'auteur analyse comment les alliances syndicales internationales contribuent à l'amélioration des conditions de travail et de salaires des travailleurs et des travailleuses ainsi qu'à l'émergence d'un contre-pouvoir essentiel de la régulation de l'économie mondiale. « Les résultats de l'étude, dit le chercheur, démontrent l'importance pour les sciences sociales, de s'ouvrir à des approches théoriques en phase avec les nouvelles réalités, dont l'importance accrue du champ transnational ». Ce Prix de l'IRÉC est de 10 000 \$.

Prix pour le meilleur mémoire de maîtrise

Le travail de David Dupont s'intitule : *Agriculture et agroalimentaire au Québec. Du projet nationaliste des clercs à l'insertion de l'agriculture dans le complexe agroalimentaire mondial*. Il l'a réalisé au département de sociologie de l'Université Laval, sous la direction du professeur Simon Langlois. Le chercheur a entrepris une véritable lecture d'économie politique de l'agriculture québécoise. « Dès le début du vingtième siècle, explique David Dupont, nous assistons à une prise de contrôle graduelle des entreprises de transforma-



Marc-Antoine Hennebert
« Les transnationales obligent le mouvement syndical à repenser ses stratégies à l'échelle internationale. Cela devra se traduire par un travail pour penser ces nouvelles réalités et identifier les meilleures conditions d'effectivité ».

tion et de distribution. Si bien qu'aujourd'hui, le modèle de la gestion de l'offre que les agriculteurs avaient réussi à instaurer et maintenir est menacé. L'encouragement à la production locale, des interventions régionales dans les secteurs de la transformation et de la distribution et une reconnaissance internationale formelle de la souveraineté alimentaire des nations sont quelques-unes des pistes de solutions

explorées ». Ce Prix de l'IRÉC est de 5 000 \$.

Deux mentions d'honneur

Le jury a décerné une première mention d'honneur à Véronique Bisailon pour son mémoire de maîtrise qui s'intitule : *Commerce équitable et développement durable : le cas d'une organisation de producteurs de café au Mexique*. Présenté au programme de maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM, il a été réalisé sous la direction des profes-



Véronique Bisailon
« Plusieurs des acteurs d'ici impliqués dans le commerce équitable ont été surpris des résultats. Les consommateurs du Nord veulent entendre que cela fonctionne. J'ai essayé de montrer la complexité du réel. Il faut voir les choses à long terme ».



Stéphane Michaud
« L'armée canadienne en sécurisant une zone espérait que le développement qui devait suivre se diffuserait dans d'autres zones. En réalité, le pôle de croissance devenait un pôle de violence. Il y avait une augmentation des affrontements et des morts de civils ».



David Dupont
« Les transnationales changent radicalement les conditions de production. Des outils comme la gestion de l'offre sont menacés. Des revendications comme l'achat local ou la souveraineté alimentaire devront être soutenues par des stratégies novatrices ».

seurs Corinne Gendron et Marie-France Turcotte. Le commerce équitable observé dans la pratique au Chiapas est loin de correspondre au modèle idéal du développement durable « Pour nous, le commerce équitable est synonyme de changement social, explique la chercheuse. Pour eux, c'est un marché alternatif ».

La deuxième mention d'honneur a été attribuée à Stéphane Michaud pour son mémoire intitulé : *De*

l'opium aux amandes : perspectives pour une approche glocalisée du développement au sein de la province de Kandahar (Afghanistan). Il a réalisé son travail sous la direction du professeur Thibault Martin dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec en Outaouais. Ce chercheur a connu l'expérience du terrain à titre d'ingénieur ayant participé à la mission canadienne. Il brosse un portrait critique du modèle de développement mis de l'avant par le Canada à Kandahar depuis 2001. « Le modèle est celui des transnationales, constate le chercheur. Une culture ances-

trale comme la cueillette des amandes donnerait de meilleurs résultats notamment en termes d'emplois. Mais il faut penser à plus long terme. Ces arbres fruitiers sont productifs au bout de 3-4 ans, ce qui n'est pas le cas de la culture du pavot! » Le montant prévu pour une mention d'honneur est de 2 000 \$

Voir <http://www.irec.net/index.jsp?p=30> afin de lire le rapport du jury, les deux communiqués de presse, la thèse et les mémoires

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 6

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal H2S 1T4

Tél. 514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net / www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante
Responsable du bulletin : André Laplante
514 564-7955/andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)

Graphisme (grille) : Anne Brissette

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec